



DECLARATION LIMINAIRE

CTL

18 décembre 2017

Le dépeçage de la DGFIP s'accélère

Monsieur le Président,

Les politiques successives menées depuis près de 15 ans, que ce soit la RGPP, la MAP et maintenant le Programme Action Publique 2022, ont pour seul objectif de mettre à bas le service public républicain.

Le plan social annuel, millésime 2017-2018, de la DGFIP prévoit la **suppression de 1591 emplois**.

Alors que notre Directeur général (DG) insiste sur un nombre de suppressions faible, ce que nous contestons, il prédit sans sourciller que « l'année 2018 sera cependant une année de transition, les efforts en matière de suppression d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années suivantes ».

Pour FO, la **DGFIP paye à elle seule la quasi-totalité des suppressions d'emplois 2018** de la Fonction publique. 1591 sur 1648, excusez du peu...

25 % des effectifs effacés en 10 ans, ce n'est pas rien, ne vous déplaie !

Pour le Bas-Rhin, ce sont encore 32 emplois qui seront supprimés ! 13 C, 14 B, 3 IDIV CN, 1 IP, 1AFIPA.

L'emploi de chef du SDE est créé.

32 emplois qui s'ajoutent aux 27 suppressions de 2017, aux 32 de 2016, aux 27 de 2015, aux 24 de 2014, aux 37 de 2013, aux 45 de 2012 et à toutes celles des années précédentes !

A cela, dans le Bas-Rhin, s'ajoute la plaie des vacances d'emploi dues à l'absence de recrutement de la DGFIP à hauteur des emplois budgétaires !

Nous connaissons le nombre de vacances d'emplois en catégorie C puisque nous aurons demain la dernière CAPL d'un mouvement au 1^{er} mars. Quel est le nombre de vacances d'emplois en catégorie B ?

Cette question est d'importance au regard des conditions de travail car aucun service ne dispose de marge de manœuvre. Chaque absence, chaque congés maladie, chaque poste vacant, est un véritable casse-tête pour les collègues, encadrants ou non encadrants.

Faire toujours plus avec toujours moins, c'est aller dans le mur... toujours un peu plus vite !

Le niveau de suppression d'emplois qui pesait sur les agents C est devenu tellement critique ces dernières années que la Direction générale n'a d'autres moyens pour continuer les suppressions d'emplois que de s'attaquer à nouveau aux contrôleurs et aux IDIV !

Le plan social 2018 ne fait que confirmer ce que FO DGFIP dénonce depuis des années : la DGFIP, ses missions, son réseau et ses personnels, deviennent chaque fois plus la variable d'ajustement budgétaire des gouvernements successifs.

Toute cette politique d'emploi ne traduit qu'une chose : la poursuite d'une logique destructrice que FO DGFIP n'a cessé de dénoncer.

Les agents des Finances publiques en ont marre d'être exemplaires et d'être sacrifiés !

Pour FO DGFIP, il doit y avoir une autre alternative que « survivre ou périr » !

Ces suppressions d'emplois 2018 nous ramènent déjà malheureusement aux prochaines destructions du réseau. En effet, avec des trésoreries qui ne comptent plus que 2 agents B et/ou C (Villé), 3 B et/ou C (Hochfelden, Marckolsheim, Rosheim, Truchtersheim), 4 B et/ou C (Barr, Benfeld, Obernai, Wasselonne), sans parler de la suppression déjà programmée de La Petite Pierre au 01/01/2019, vous avez déjà un beau

faire-part de décès du réseau 2018 à rédiger. Sans oublier, la suppression du SIE d'Erstein, des 2 derniers SIP de Strasbourg et des 2 derniers SIE de Strasbourg. Sans parler de toutes les idées que vous et votre staff pourrez avoir !

Tout est mis en place pour que 2018 soit un excellent millésime pour les fossoyeurs du réseau du Bas-Rhin !!!

Ce CTL, dont l'objet principal concerne les suppressions d'emplois 2018, s'inscrit dans un **contexte inédit** :

- Le 26 septembre 2017, une circulaire du Premier Ministre a mis en œuvre le programme « **Action publique 2022** » qui annonce clairement que « les missions de l'ensemble des acteurs publics » seront revues « profondément et durablement » pour répondre aux « objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique », à savoir 60 milliards d'euros d'économies dont une partie sera réalisée par la suppression de 120 000 emplois, dont 50 000 dans la Fonction publique d'Etat. C'est dans ce but que les Ministres et le Comité Action Publique (CAP) 2022 sont invités à proposer des « transferts de missions entre les différents niveaux de collectivités, transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ».

Au rythme actuel des réformes engagées et de celles à venir, il est aisé de comprendre que la Fonction publique ne sera plus un rouage principal garantissant l'égalité républicaine des services rendus aux citoyens.

- **C'est une première que de voir un Ministre non seulement ne pas soutenir son administration mais l'enfoncer.**

Ainsi, selon les propos de notre Ministre de tutelle, le comptable public et les agents de la DGFIP ne seraient plus nécessaires à la bonne tenue de la comptabilité des collectivités territoriales, du moins les plus importantes.

En réponse à la question de FO DGFIP lors du CTR du 28 novembre, le DG a confirmé que cette question pourrait faire l'objet de propositions dans le cadre de CAP 2022. Selon son analyse, cela pourrait se traduire par une expérimentation réversible du type agence comptable pour quelques collectivités importantes.

FO DGFIP condamne fermement cette remise en cause de la séparation ordonnateur/comptable et s'oppose aussi à toute tentative de transfert aux collectivités territoriales et ou aux établissements publics de tout ou partie de mission liée à leur gestion financière et comptable ainsi qu'à leur exercice dans le cadre d'agences comptables.

- La mise en œuvre prochaine du **prélèvement à la source (PAS)** ainsi que la réforme programmée de suppression de la taxe d'habitation ne pourront que condamner à terme les SIP, pourtant éléments emblématiques de la création de la DGFIP...

A côté de cela, FO vient d'apprendre fortuitement le lancement d'un **appel d'offres** destiné à déléguer à une entreprise privée l'accueil téléphonique des contribuables dans le cadre du PAS.

Le niveau de renseignement prévisionnel contenu dans cet appel d'offres ne peut qu'interroger sur le devenir de la mission accueil en matière d'IR.

Le recours à cet appel d'offres constitue un désaveu sans précédent pour la déontologie, le dévouement et le professionnalisme des personnels.

Au lieu de valoriser nos compétences, « notre » Directeur général proclame à la face du monde que la DGFIP ne serait pas en situation d'assurer elle-même les charges nouvelles générées par le PAS.

Cette situation donne tristement raison à FO DGFIP qui, au-delà de son opposition de principe à cette réforme, avait dès le départ alerté sur les risques d'abandon de tout ou partie de missions.

De non prioritaires, allons-nous bientôt devenir inutiles puisque notre propre Direction semble considérer que n'importe qui peut se substituer à un agent titulaire, compétent, formé et soumis à l'obligation statutaire de discrétion professionnelle et de neutralité ?

Les récentes attaques ministérielles sur le rôle du comptable public dans le secteur public local, l'intérêt suspect de la Cour des Comptes sur la mission cadastrale, la fin programmée du lever du bâti au bénéfice d'une présentation aérienne, par construction moins précise, l'abandon du réseau comptable à l'étranger qui se profile et enfin cet appel d'offres concernant le PAS, tout laisse à penser que ces attaques sur nos missions permettront à terme de réduire de manière importante le nombre d'emplois à la DGFIP, puisque

le but est de supprimer plus de 48 000 emplois lors des 4 prochaines années dans la Fonction publique d'Etat, **voire de réduire la DGFIP à une direction de seconde zone.**

Sur un autre point à l'ordre du jour, **le télétravail**, nous ne pouvons qu'être désolé des remontées de certains collègues. Non pas ceux qui ont été choisis, puisque leurs noms et leurs services sont aussi secrets que les codes nucléaires, mais ceux qui n'ont pas eu la possibilité de candidater.

En effet, de la manière dont les sélections ont été menées, avec tout le secret qui les entoure, et alors qu'il s'agit d'une mesure positive devant permettre aux agents de mieux concilier vie professionnelle et vie privée, certains collègues n'y ont vu, au moins dans certains cas, qu'opacité à tous les étages...

C'est dommage...

Pour conclure, depuis la fusion, **la DGFIP installe chaque fois plus** la flexibilité, l'insécurité et le doute comme mode de management global, serre chaque fois plus la vis sur les promotions et les garanties des agents.

L'Etat gèle leurs salaires, supprime leurs postes.

Au contraire, les agents de la DGFIP réclament des emplois, de meilleures conditions de travail et une véritable reconnaissance de leur professionnalisme et de leur technicité à tous les niveaux.

Comme le souligne notre Secrétaire général, Jean-Claude Mailly, **l'austérité est triplement suicidaire : économiquement, socialement et démocratiquement.**

Les élus FO DGFIP 67 voteront donc bien évidemment contre les suppressions d'emplois !